



BULLETIN

Octobre 2008

- Al Carrière Extincteur Inc. choisit Capital Conseil •
 - Le financement des fournisseurs •
 - Contactez-nous •
- capitalconseil.ca

CAPITAL CONSEIL PERMET À AL CARRIÈRE EXTINCTEUR INC. D'OBTENIR LE FINANCEMENT RECHERCHÉ

- Renégociation de la marge de crédit
- Rachat d'un actionnaire

Al Carrière Extincteur Inc.

Fondée au début des années 50, Al Carrière Extincteur Inc. est une entreprise familiale gérée par la troisième génération. L'entreprise se spécialise dans l'évaluation des risques et propose des solutions intégrées en matière de sécurité et d'incendie. Son personnel qualifié et sa bonne réputation font de Al Carrière Extincteur un leader dans le marché des produits et services en sécurité incendie. Vous pouvez visiter le www.alcarriere.qc.ca pour plus d'informations sur l'entreprise.

Al Carrière Extincteur a choisi Capital Conseil pour :

- Identifier les meilleures sources de financement
- Négocier et bénéficier d'un accompagnement auprès des différents prêteurs
- Économiser du temps et ainsi se consacrer à ses activités principales
- Optimiser le montage financier
- Accélérer l'obtention du financement

« Nous avons grandement apprécié l'accompagnement de Martin Roy dans le processus de rachat des actions, ce qui a permis de réaliser la transaction avec succès! »

- Benoît Carrière, Président, Al Carrière Extincteur Inc.
- Line Désy, Vice-présidente, Al Carrière Extincteur Inc.

LE FINANCEMENT DES FOURNISSEURS

Le contexte économique actuel amène les entreprises à être plus créatives afin de bien gérer leur fonds de roulement. Le financement des comptes fournisseurs permet à ceux-ci d'être payés directement par la banque.

Voici les avantages de cette solution :

- Permet d'augmenter les limites de crédit avec les fournisseurs
- Permet d'obtenir des escomptes auprès des fournisseurs (ex : 2%)
- Rend possible la négociation de termes plus longs avec les fournisseurs
- Permet aux fournisseurs d'être payés directement par la banque.

Comment cela fonctionne?

La banque paie immédiatement le fournisseur et votre entreprise doit ensuite payer la banque. Vous pouvez donc négocier des termes plus longs (ex : 90 jours), ainsi que des escomptes auprès de vos fournisseurs, car ceux-ci seront payés immédiatement.

Quand utiliser ce mode de financement?

- Vous n'utilisez pas les escomptes que vos fournisseurs sont prêts à vous donner
- Votre entreprise a atteint la limite de crédit chez un fournisseur
- Votre entreprise désire obtenir plus de termes avec ses fournisseurs
- Vous voulez émettre une lettre de crédit import sans utiliser votre marge de crédit.

Vous voulez plus d'informations sur le financement des fournisseurs? Contactez-nous.

CONTACTEZ-NOUS

En matière de financement, Capital Conseil est le partenaire qui est à l'écoute de vos besoins et vos attentes. Nous vous invitons à nous contacter au **514 823 1587** afin de nous faire part de vos projets d'entreprises. Il nous fera plaisir de vous visiter afin d'effectuer un diagnostic sur les possibilités de financement et ce, **sans frais ou engagement** de votre part.

Martin Roy, B.A.A.
Consultant, financement d'entreprises

2550, boul. Daniel-Johnson, bureau 220
Laval (QC), H7T 2L1
T_ 514 823 1587 F_ 514 312 9381
mroy@capitalconseil.ca / capitalconseil.ca